

Compétence territoriale - Transport aérien

publié le 28/09/2017, vu 455 fois, Auteur : [Maître Degert-Ribeiro](#)

"Le règlement dit "Bruxelles I" est-il suffisamment clair en cas de détermination du for compétent à l'occasion d'un retard ou d'une annulation d'un vol sec ?", Revue Energie - Environnement - Infrastructures n°7, 01 juillet 2017, pp.48 à 49